

**Motion de MM. Roger Deneys et Alain Marquet: «Pour des «nocturnes» des transports publics».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 27 juin 2000)

*MOTION*

Considérant:

- que les «nocturnes» précédant les fêtes de fin d'année donnent lieu à un surcroît de trafic automobile vers le centre-ville;
- que les habitantes et habitants de la ville subissent déjà à longueur d'année les nuisances dudit trafic;
- que les transports publics offrent de nombreuses possibilités pour atteindre le centre-ville en soirée;
- que les achats de Noël sont parfois encombrants et donc difficiles à transporter en transports publics,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- mettre sur pied - si possible en collaboration avec les commerçants - un système de livraisons à domicile gratuit pour les usagers des transports publics et les cyclistes lors des nocturnes précédant les fêtes de fin d'année;
- informer les citoyens et commerçants de l'existence dudit système;
- tirer un bilan chiffré de cette expérience.